

# Expositions Canines LA BEAUJOIRE

Organisées par l'ACTSHO

2 EXPOSITIONS  
dans 1 CATALOGUE

SAM DIM

Catalogue A

Samedi 13 déc. 2025

Dimanche 14 déc. 2025



attribution du  
CACCS



attribution du  
CACIB

# Nantes



10€

GROUPES 1 • 2 • 3 • 4



En partenariat avec





## Métiers du chien, du chat et de l'animalerie

- **4<sup>ème</sup> / 3<sup>ème</sup> d'orientation tous métiers**
- **CAPA SAPVER « vente animaux de compagnie »**
- **Bac Pro élevage canin-félin**
- **Bac Pro Vente en Animalerie**
- **BTSA TC Univers Jardins et Animaux de Compagnie**
- **CTM toiletteur canin-félin-NAC adulte**
- **Projet rentrée 2026 : BP éducateur canin**

**15j école / 15j entreprise pour tous**  
**Découvrir le milieu professionnel dès 14 ans !**

### **Formations courtes :**

- **ACACED et actualisation**
- **Premiers Secours Chien/Chat**
- **Apiculture**

### **Journées Portes Ouvertes**

**Samedi 24 janvier 2026**

**Samedi 7 mars 2026**

**22 route de Josselin – 56490 GUILLIERS**  
**Tel. : 02 97 74 40 64 – [mfr.guilliers@mfr.asso.fr](mailto:mfr.guilliers@mfr.asso.fr)**  
**[www.mfr-guilliers.fr](http://www.mfr-guilliers.fr)**

# ASSOCIATION CANINE TERRITORIALE SAINT-HUBERT DE L'OUEST

**14 Grandville - 44810 HERIC**  
**CHATEAUBRIANT : 02 40 79 19 82**  
**NANTES : 02 51 34 28 87**

**affiliée à la Société Centrale Canine**  
*(Fédération Nationale agréée par le Ministère de l'Agriculture, décret du 22 mai 1969)*  
*pour l'amélioration des races de chiens en France*  
*(Reconnue d'utilité publique, par décret du 28 avril 1914)*

**EXPOSITION CANINE INTERNATIONALE**  
avec attribution du CACS de la S.C.C. et du CACIB de la F.C.I.

*Nantes*

Parc des Expositions de la Beaujoire

**Samedi 13 / Dimanche 14**  
**DECEMBRE 2025**



Il incombe aux exposants d'assurer le bien-être du chien lors des expositions canines. Il est interdit d'exposer le chien à des situations susceptibles de compromettre sa santé et son bien-être – comme abandonner un chien dans une voiture par des températures élevées ou très basses, et/ou le traiter de manière cruelle.  
La violation de ces règles entraînera l'exclusion de l'exposition canine en cours, et des événements à venir.



# Association Canine Territoriale Saint Hubert de l'Ouest

## Conseil d'Administration

*Présidente*

Ginette BOURASSEAU

*Vice-président(e)*

Mathieu DELAHAYE - Sylvie DESSERNE

*Secrétaire Générale*

Josiane ZAVADESCO

*Secrétaire Adjointe*

Stéphanie SERRE

*Trésorier*

Patrice PICHON

*Trésorière Adjointe*

Isabelle PAILLARD

## Membres

Marie-Annik BOURCIER

Franck RIEU

Brigitte MARION

Bruno ROUILLON

Sandra PITON

Gérard SUREAU

### **Responsable des Expositions**

Mathieu DELAHAYE

Entourés de toute l'équipe de bénévoles sans laquelle il serait impossible d'organiser toute exposition. Nous ne les remercierons jamais assez

**Vous souhaitez vous informer sur toutes nos activités  
en Saint Hubert de l'Ouest, n'hésitez pas à visitez notre site  
[www.actsho.com](http://www.actsho.com)**



Besoin d'éduquer votre chien,



de l'initier à un sport,



de le préparer à la compétition... N'hésitez pas à contacter nos CLUBS d'UTILISATION en 44

(Agility, Campagne, Hoopers, Mondioring, Obéissance, Obérythmée, Pistage, Poursuite à vue sur leurre, Recherche Utilitaire, Ring, RCI, Sauvetage Mer) + (Education, école du chiot, Chiens Visiteurs, Cani marche, clicker training...)

NOM du CLUB	Président(e)	Adresse du Club	Adresse mail
ACTSHO / CUT	Sandra PITON		<a href="mailto:Canine-utilisation@actsho.com">Canine-utilisation@actsho.com</a>
ACTSHO / CNEAC	Aurore BISIAU		<a href="mailto:loireatlantique.ctt@gmail.com">loireatlantique.ctt@gmail.com</a>
ACTIVITES CANINES DIVATTE COMPAGNIE	Hélène THAIS-TUC	Les Bimboires, Barbechat – LA DIVATTE / LOIRE	<a href="mailto:helene.thai-tuc@wanadoo.fr">helene.thai-tuc@wanadoo.fr</a>
AMICALE CANINE ANNE DE BRETAGNE	Stéphanie BAUJON	Le Brossais GRANDCHAMP des FONTAINES	<a href="mailto:amicalecanineannedebretagne@gmail.com">amicalecanineannedebretagne@gmail.com</a>
AMICALE DES CHIENS DE CHATEAUBRIANT	Blandine HAMELIN	Zone industrielle du Val Fleury, CHATEAUBRIANT	<a href="mailto:hamelin.blandine@orange.fr">hamelin.blandine@orange.fr</a>
ATLANTIQUE TERRE NEUVE ET LEURS AMIS	Elsa LE BERRE-GRUNENWALD	Plage du Toul Ru MESQUER	<a href="mailto:pres.atnla@gmail.com">pres.atnla@gmail.com</a>
BERGER ALLEMAND CLUB OUEST	Xavier GUERARD	Terrain à Chaumes en Retz	0789598539
BOUGUENAIS SPORT CANIN	Patrice HIZEMBERT	116, rue des Drouards 44340 BOUGUENAIS	<a href="mailto:Presidentbsc44@gmail.com">Presidentbsc44@gmail.com</a>
CANI-CLUB CONCELLOIS	Pascal TESSIER	Impasse le Mortier ST JULIEN DE CONCELLES	<a href="mailto:tessierpascal@neuf.fr">tessierpascal@neuf.fr</a>
CANI-CLUB DE LA COTE DE JADE	Bernard BOUE	Complexe sportif de la Viauderie ST MICHEL CHEF CHEF	<a href="mailto:boue.bernard@bbox.fr">boue.bernard@bbox.fr</a>
CLUB CANIN BASSE GOULAIN	Yann DUPE	D 215 44115 BASSE-GOULAIN	<a href="mailto:president@ccbq44.com">president@ccbq44.com</a>
CLUB CANIN BREVINOIS	Mireille JEGOU	Complexe sportif de la Guerche ST BREVIN LES PINS	<a href="mailto:mireillejegou@neuf.fr">mireillejegou@neuf.fr</a>
CLUB CANIN MACHECOULAIS	Brigitte BERTHET	MACHECOUL-ST MEME	<a href="mailto:Brigitte.berthet@gmail.com">Brigitte.berthet@gmail.com</a>
CLUB CANIN MULTIRACES	Mickaël MOREAU	Moulin de Rotz, Mayen LA CHAPELLE DES MARAIS	<a href="mailto:mikaelmoreau.cctm@hotmail.com">mikaelmoreau.cctm@hotmail.com</a>
CLUB NANTAIS EDUCATION CANINE	Eric SOULARD	La Retière ST MARS DU DESERT	<a href="mailto:clubnec@gmail.com">clubnec@gmail.com</a>
COURSING CLUB DE LA COTE D'AMOUR	Christian MAGRE	Swin Golf - les Grées ROUGE	<a href="mailto:belouveva@orange.fr">belouveva@orange.fr</a>
CYNO-RING CLUB COUFFE	Pierrick MOY	La Vieillarderie COUFFE	<a href="mailto:pierrick.moy@orange.fr">pierrick.moy@orange.fr</a>
EDUCATION CANINE ET SPORTIVE LES SORINIERES	Marie-Annik BOURCIER	Chemin des Landes LES SORINIERES	<a href="mailto:eloise6@wanadoo.fr">eloise6@wanadoo.fr</a>
EDUCATION SPORT CANIN CORDEMAIS	Babette HOARAU	Près hippodrome (Aquamaris) CORDEMAIS	<a href="mailto:bhaorau212@gmail.com">bhaorau212@gmail.com</a>
ENTENTE CANINE VERTOUI	Maryvonne MAHLER	Rue de la Chevruie VERTOUI	<a href="mailto:mahler@wanadoo.fr">mahler@wanadoo.fr</a>
SAINT MARS CHIENS	Eric GUILMAND	Terrain à Bonneuvre	<a href="mailto:eric.guilmand@wanadoo.fr">eric.guilmand@wanadoo.fr</a>
SPORT CANIN SAINT NAZAIRE	Jacques BREARD	Route de Reton, le Bois Joualland ST NAZAIRE	<a href="mailto:Jack_b@hotmail.fr">Jack_b@hotmail.fr</a>
BOUGE TON CHIEN EN RETZ	Léna FERNANDEZ (Club en stage)	L'Herpinère – STE PAZANNE	<a href="mailto:Btrc44@gmail.com">Btrc44@gmail.com</a>

# LISTE DES PRIX OFFERTS PAR L'ACTSHO

## **SAMEDI**

**A retirer au Stand Muscadet, près ROYAL CANIN, dès votre arrivée à l'exposition.**

- Une bouteille « Expo Canine NANTES 2024 » à chaque exposant.

**A retirer au secrétariat à partir de 15 heures.**

- Cocardes à tous les CACS, RCACS, CAC-J et CAC-V
- Cocardes aux 1ers Exc en classe champion
- Médaille aux 1ers Exc en classe travail
- Médailles aux « Très Prometteurs » Classe Baby et Puppy

Cumulable avec les récompenses ci-dessus :

- Médailles aux Meilleurs de Sexe Opposé (remis au secrétariat).
- Cocardes aux titulaires d'un carton « Meilleur » de race, Jeune, Vétéran et au « MEILLEUR ESPOIR » (Baby et Puppy) (remis sur le ring d'honneur).

**Attribués au Ring d'Honneur du Grand Palais**

- Flots, Coupes et/ou trophées aux Meilleurs de chaque compétition du ring d'Honneur.

## **DIMANCHE**

**A retirer au Stand Muscadet, près ROYAL CANIN, dès votre arrivée à l'exposition.**

- Une bouteille « Expo Canine NANTES 2024 » à chaque exposant.

**A retirer au secrétariat à partir de 14h30.**

- Cocardes à tous les CACIB et RCACIB, CACIB-J et CACIB-V
- Médailles aux « Très Prometteurs » Classe Baby et Puppy

Cumulable avec les récompenses ci-dessus :

- Médailles aux Meilleurs de Sexe Opposé (remis au secrétariat).
- Cocardes aux titulaires d'un carton « Meilleur » de race, Jeune, Vétéran et au « MEILLEUR ESPOIR » (Baby et Puppy) (remis sur le ring d'honneur).

**Attribués au Ring d'Honneur du Grand Palais**

- Flots, Coupes et/ou trophées aux Meilleurs de chaque compétition du ring d'Honneur.

*Toutes ces récompenses ne pourront en aucun cas être réclamées après la manifestation.*

## JURY D'HONNEUR

Samedi	Jury Best	Dimanche
Dominique Lagrollet	Junior handling	Isabelle Thevenon-Whir
Christian Karcher	Baby	Guillaume Tytgat
Roger Barenne	Puppy	Anne Marie Class
Isabelle Thevenon Whir	Veteran	Laura Besati
Yannick Musereau	Couple	Fabienne Auquier
Hamid Falah	Paire	Amélie Chaîne
Veronique Villeneuve Grajwoda	Lot Affixe	Christophe Dancoisne
Florence Faurez	Lot repro	Valérie Bontems
Dominique Lagrollet	Adultes Groupe 1	Dominique Vizzarri
Massimello Guido	Adultes Groupe 2	Heiko Wagner
Muriel Froelich	Adultes Groupe 3	Marie Hogarty
Françoise Legay Lemoine	Adultes Groupe 4	Sébastien Jacops
Cabon	Adultes Groupe 5	Béatrix Marki Casanova
Jean-Paul Kerihuel	Meute	Pedro Delerue
Jean-Paul Kerihuel	Adultes Groupe 6	Pedro Delerue
Yvonne Jaussi	Adultes Groupe 7	Lionnel Blemus
Tamas Jakkel	Adultes Groupe 8	Jean-Jacques Dupas
Michael forte	Adultes Groupe 9	Matthew Morse
Graham Hill	Adultes Groupe 10	Christophe Boulinguez
Cassandra Mattera	Jeunes Groupes 1 à 10 + BIS	Paul Stanton
Anne-Marie Class	Best in Show	Tamas Jakkel

## PROGRAMME DE L'EXPOSITION

Entrée des chiens de 8 heures à 11h30 suivant heures des jugements

ANIMATION :

- Remise des **Trophées**
- Dog Dancing
- Préparation Présentateurs Enfants et Adultes

14 H 00 :

- Animation du ring d'honneur
- Distribution de brioche nantaise
- Concours Jeunes Présentateurs
- Meilleur vétéran
- Meilleur baby
- Meilleur puppy
- Meilleur paire, couple
- Meilleur lot d'affixe
- Meilleur lot de reproducteur
- Meilleur chien de chaque groupe
- Best in show jeune
- Best in show adulte.

# ASSESSORATS

AssesEURs	Races	Juges	Jour
Anne DYTRYCH	Dobermann, Saint Bernard	I THEVENON WHIR	Samedi
Anne DYTRYCH	Dobermann, Saint Bernard et Dogue du Tibet	JJ DUPAS	Dimanche
Blandine ABADIE	PdenCO, Cirneco de l'Etna, Podengo et Chien de Pharaon	C MATTERA	Dimanche
Brigitte DUGUE	CF BAK (Races Australiennes)	JP KERIHUEL	Dimanche
Chantal TRANCHANT	Caniches	G TYTGAT	Samedi
Chantal TRANCHANT	Caniches	F AUQUIERT	Dimanche
Daniel MIZERET	Terriers d'Écosse sauf cairn terrier	M HOGARTY	Dimanche
Daniel MIZERET	Cairn Terrier	P DELERUE	Dimanche
Florence FAUREZ	Dogues Allemands	H WAGNER	Dimanche
Hamid FALAH	Dobermann	JJ DUPAS	Dimanche
Jean KERFRIDEN	Épagneul Breton	JP KERIHUEL	Samedi
Jean KERFRIDEN	Drahthaar	Y MUSEREAU	Samedi
Jean KERFRIDEN	Épagneul Breton, Munsterlander	Y MUSEREAU	Dimanche
Jean KERFRIDEN	Pointer	L BLEMUS	Dimanche
Jean-Claude KLEIN	Berger del'est et d'Italie, de brie, bouvier des Flandres et des Ardennes	D LAGROLLET	Samedi
Jean-Claude KLEIN	Berger del'est et d'Italie, de brie, bouvier des Flandres et des Ardennes	JP KERIHUEL	Dimanche
Karine SANSON	Chiens tibétains du 9ème groupe	M FORTE	Samedi
Karine SANSON	Chiens tibétains du 9ème groupe	Y JAUSSI	Dimanche
Matthieu DELAHAYE	Dogue de Bordeaux, Dobermann	I THEVENON WHIR	Samedi
Nicolas ALARION	Épagneuls Pekinois et Japonais	G TYTGAT	Samedi
Nicolas ALARION	Épagneuls Pekinois et Japonais	M FORTE	Dimanche
Olivier BAZOT-BOURROUX	Dobermann	JJ DUPAS	Dimanche
Olivier BAZOT-BOURROUX	Rottweiler	H FALAH	Samedi
Patrick DEWAELE	Jack et Parson Russel Terrier	P DELERUE	Samedi
Patrick DEWAELE	Jagd Terrier, Jack et Parson Russel Terrier	S JACOBS	Dimanche
Sébastien FOY	Airedale et Terrier Divers - Terriers écossais West Highland White Terrier	M FROELICH C MATTERA	Samedi
Xavier BRONZINA	American Staffordshire Terrier	S JACOBS	Samedi
Xavier BRONZINA	American Staffordshire Terrier	M FROELICH	Dimanche

# EXTRAIT DU RÈGLEMENT DES EXPOSITIONS CANINES INTERNATIONALES

**HORAIRES D'ENTRÉE ET DE JUGEMENT** - L'accès de l'exposition est ouvert aux chiens à partir de 8h00 et jusqu'à 11h30 (au plus tard), suivant les horaires de jugement.

**SORTIE DES CHIENS** – sortie libre à partir de 15 h

**AFFICHAGE** – Les éleveurs sont autorisés à faire figurer sur un panneau de 45 cm de hauteur x 35 cm de largeur : le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'élevage ; les principales récompenses obtenues par l'élevage ; l'annonce de portées à vendre. Un seul panneau est autorisé par cage.

Toute distribution de prospectus quels qu'ils soient est rigoureusement interdite dans l'enceinte de l'Exposition.

**TOILETTAGE** – Il est interdit de préparer le chien dans le hall de l'exposition en utilisant des substances ou du matériel quelconque. Seul l'usage du peigne ou de la brosse est autorisé.

Il est interdit de traiter la robe, la peau ou la truffe avec quoi que ce soit qui en modifie la structure, la couleur ou la forme.

Il est interdit de laisser un chien attaché sur la table de toilettage plus longtemps que ne l'exige sa préparation.

**PRESENTATION** : Il est précisé que le chien ne peut être présenté que par une seule personne, ce qui exclut tout double « Handling », c'est-à-dire qu'il est interdit par tout autre personne d'appeler ou d'exciter le chien à l'extérieur du ring avec tout objet, sifflet ou autre gesticulation. Le juge est chargé de faire respecter cette règle soit par le commissaire de ring soit par les organisateurs de l'exposition. Il pourra, en cas de non respect, disqualifier le chien et consignera le motif sur son carnet de juge.

**SERVICE VÉTÉRINAIRE** – Le Service Vétérinaire sera assuré par un Docteur - Vétérinaire de service qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'Exposition :

- des chiens paraissant malades ou atteints de maladies de peau,
- des chiens aveugles, sourds ou estropiés,
- des chiens monorchides, cryptorchides ou atteints de malformations,
- des chiennes visiblement pleines, en état de lactation ou accompagnée de leurs petits,
- des chiens dangereux.

La décision du Service Vétérinaire est sans appel (voir Avis aux Exposants).

**ANNULATION** – En cas d'annulation pour raison de force majeure, remboursement du montant des engagements à hauteur de 95 % (80 % si annulation après le 1/12/2025).

**ENGAGEMENTS** – Les chiens doivent être la propriété de l'Exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines. Pour les juges, se conformer au règlement des juges.

**Sont seuls admis à l'Exposition les chiens inscrits à un Livre d'origines** (Livre d'attente compris) d'un Pays membre de la F.C.I. ou d'un Pays non affilié, dont le Livre d'origine est reconnu par la F.C.I. Seront refusés :

- a) les inscriptions parvenues après la date de clôture des engagements,
- b) les engagements "au poteau" le jour de l'exposition,
- c) toutes modification ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour la classe de lot ou classe d'élevage ou des erreurs de transcription de l'organisation.

## CLASSES D'ENGAGEMENT

Les bornes minimum et maximum des classes sont calculées par rapport au jour de naissance et au jour du jugement.

### \* CLASSES INDIVIDUELLES

**INTERMÉDIAIRE** – Pour les chiens âgés de 15 mois à moins de 24 mois. Cette Classe donne droit à l'attribution d'un C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Travail et Ouverte. En cas d'obtention du C.A.C.S., le sujet entrera en concurrence avec la Classe Champion pour l'attribution du C.A.C.I.B.

**OUVERTE** – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois. Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Travail et Intermédiaire. En cas d'obtention du C.A.C.S., le sujet entrera en concurrence avec la Classe Champion pour l'attribution du C.A.C.I.B.

**TRAVAIL** – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe travail (la récompense doit être obtenue avant la date de clôture des engagements, la photocopie doit être jointe à l'engagement). Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Ouverte et Intermédiaire. En cas d'obtention du C.A.C.S., le sujet entrera en concurrence avec la Classe Champion pour l'attribution du C.A.C.I.B.

**CHAMPION DE BEAUTÉ** – Réserve exclusivement aux chiens âgés d'au moins 15 mois, déclarés Champions de Beauté Nationaux des Pays Membres de la F.C.I. et Champions Internationaux de la F.C.I. au plus tard à la date de clôture des engagements (la photocopie doit être jointe à l'engagement).

Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S., mais donne droit à l'attribution du C.A.C.I.B. et de la R.C.A.C.I.B. en concurrence avec les Classes Ouverte, Intermédiaire et Travail.

**PUPPY/BABY** – Pour les chiens âgés de 4 mois à moins de 9 mois.

Ces 2 classes donnent droit à l'attribution d'un qualificatif sur le chien (par ordre décroissant: Très Prometteur, Prometteur, Assez Prometteur, insuffisant). Classement des 4 premiers TP.

**JEUNES** – Pour tous chiens âgés de 9 mois à moins de 18 mois. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif Excellent et non au C.A.C.S., ni au C.A.C.I.B. Le 1<sup>er</sup> excellent peut obtenir le CACS-J ou CACIB-J.

**VETERAN** – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 8 ans. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S., ni du C.A.C.I.B. Le 1<sup>er</sup> excellent peut obtenir le CACS-V ou CACIB-V.

### AUTRES CLASSES

**MEUTES** Réservée aux Races des Groupes 3 – 4 – 6 soumises au travail dans l'utilisation chasse. Le lot doit être composé de 6 chiens au minimum, de même race, variété, poil et taille (sauf Nains et Kaninchen), sans distinction de sexe et appartenant au même propriétaire ou équipage.

**LOT D'AFFIXE** – (à engager sur place). Pour au moins trois et au plus 5 chiens de mêmes race et variété, sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle, né chez le même producteur mais pouvant appartenir à des exposants différents. Le classement, qui tient compte de l'homogénéité, sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur.

**LOT DE REPRODUCTEUR** – (à engager sur place). Pour un sujet mâle ou femelle, accompagné de 3 (minimum) à 5 (maximum) de ses descendants directs au 1<sup>er</sup> degré.

**CHIENS "NE CONCOURANT PAS"** – Pour les chiens âgés de 6 mois minimum, titulaires d'un Certificat de Naissance ou inscrits à un Livre des Origines reconnu par la F.C.I. et qui ne participent pas à l'exposition. Le carnet de santé de ce chien doit être en règle. Ces chiens figurent au catalogue mais ne sont pas examinés par le juge.

**RÈGLEMENT DES ENGAGEMENTS** – Le montant des engagements doit être adressé en même temps que la feuille d'engagement à l'ordre de l'ACT Saint Hubert de l'Ouest, par chèque bancaire ou postal.

Sur Internet, seuls les engagements payés seront pris en compte.

**CLÔTURE DES ENGAGEMENTS** : La clôture des engagements est fixée au 21 novembre 2025 date de réception. Tout engagement parvenant après cette date sera refusé et remboursé sous déduction d'une somme de 10 % pour frais de Secrétariat.

### REFUS OU EXCLUSIONS :

1<sup>o</sup> des engagements :  
des chiens n'ayant pas atteint l'âge de 6 mois la veille de l'ouverture de l'exposition.

La Société se réserve le droit de refuser tous engagements qu'elle croirait ne pas devoir admettre et de les rembourser même après les avoir acceptés.

2<sup>o</sup> des chiens. - (A leur entrée ou en cours d'exposition) :

- a) ceux refusés par le "Service Vétérinaire" ;
- b) ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés.

Les engagements dans ces cas ne seront pas remboursés.

c) ceux non engagés dont l'entrée dans l'enceinte de l'Exposition est formellement interdite ;

d) ceux dont l'engagement "au poteau" serait demandé.

**JUGEMENTS** – Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un commissaire de ring, et si besoin est, d'un interprète, fonctions qui, en

aucun cas, ne peuvent être tenues par un Juge qualifié ou stagiaire ou Expert confirmateur de la race considérée.

Un Juge défaillant peut être remplacé par son suppléant ou tout autre Juge qualifié pour la même race.

Un deuxième Juge sera désigné si le nombre d'engagements dépasse 80 chiens par journée d'exposition.

En aucun cas un Juge ne pourra, à la demande de l'exposant, juger le chien dans une autre classe que celle dans laquelle il a été engagé.

Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés.

Les chiens peureux ou agressifs seront automatiquement éliminés par le Juge.

En aucun cas les chiens absents au moment du jugement ne seront examinés par la suite, mais le juge a la faculté de l'examiner, de lui attribuer un qualificatif officiel sans le classer.

Lorsque le coup de feu est obligatoire, celui-ci doit être tiré à l'extérieur du hall

**CACS-J et CACS-V** : Les seuls chiens entrant en ligne de compte pour l'octroi du CACS-J et CACS-V de la SCC sont ceux qui ont obtenu au minimum « 1<sup>er</sup> EXCELLENT » en classe Jeune et en respectivement en classe Vétéran. L'octroi du CACS-J et du CACS-V de la SCC n'est pas automatique et obligatoirement lié à l'obtention du « 1<sup>er</sup> EXCELLENT ». Aucune Réserve CACS-J-V de la SCC ne peut être octroyée.

**RÉCLAMATIONS** – Toutes réclamations fondées sur ce présent Règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'évènement qui les auront motivées et être accompagnées d'une caution de 76 € qui restera acquise à la Société organisatrice si après examen elles sont reconnues sans fondement.

Tous les cas non prévus au présent Règlement et toutes contestations relatives à son interprétation seront jugés par le Comité de l'Exposition.

**SANCTIONS** – pourront être exclues temporairement ou définitivement des expositions et concours organisés par l'ACTSHO avec extension possible aux manifestations organisées par la SCC et ses Associations affiliées :

- les Exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur ;
- ceux qui auront fait une fausse déclaration
- ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur sa qualité ;
- ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'Exposition ou porteraient atteinte au prestige des Juges et de la Société Centrale Canine.
- ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé, ou remplacé un chien engagé par un autre ;
- ceux qui auront quitté l'Exposition avant l'heure fixée.

Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du Règlement intérieur de la Société Centrale Canine.

**RESPONSABILITÉ** – La Société organisatrice décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsures occasionnées par eux, etc. et cela en quelque cas ou pour quelque cause que ce soit.

Les exposants étant seuls responsables, dans l'enceinte de l'Exposition, des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens tant à des tiers qu'à eux-mêmes, la Société organisatrice ne peut en aucun cas être reconnue responsable en leur lieu et place.

Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans conditions ni réserves, tous les articles du présent Règlement dont ils reconnaissent avoir pris connaissance en signant la feuille d'engagement.

### TRÈS IMPORTANT

#### Avis aux Exposants résidant à l'Étranger

I - Le Service des Douanes est susceptible d'exiger d'une personne se présentant au bureau de douane français avec plusieurs chiens, l'établissement d'un acquit à caution et le versement des frais correspondants.

II - L'entrée en France n'est autorisée que pour les chiens âgés d'au moins trois mois, sous réserve de la présentation au bureau de douane d'entrée en France, d'un certificat délivré par un Vétérinaire officiel du pays d'origine attestant que les vaccinations contre la rage, la maladie de Carré et l'hépatite contagieuse ont été effectuées depuis plus d'un mois et moins d'un an, ou qu'un rappel de ces vaccinations a été effectué depuis moins d'un an.

Pour les animaux âgés de plus d'un an accompagnant les voyageurs en transit, importés temporairement ou réimportés après une exportation temporaire, le certificat de vaccination antirabique est seul exigé.

Le certificat devra avoir été authentifié par les Autorités vétérinaires du pays d'origine et garantir que l'animal a bien été vacciné par un procédé autorisé dans ce pays. Une traduction officielle en langue française du certificat devra également être présentée. En l'absence de ces documents, les chiens seront refoulés.

III - Il y a lieu de présenter ces mêmes documents pour accéder à l'Exposition. Par ailleurs, les chiens doivent être en parfait état de santé. Les origines de chacun d'eux devront pouvoir être justifiées à tout moment. Le Vétérinaire officiel désigné par l'Administration peut refuser l'admission des chiens à l'Exposition en cas de non-conformité aux conditions sanitaires.

## Règlement complet des expositions sur le site SCC :

<https://www.centrale-canine.fr/articles/reglement-des-expositions>



## CONFIRMATIONS

ATTENTION : Les chiens nés après le 28 août 2008 ayant les oreilles coupées ne pourront être confirmés.

Seuls les juges français peuvent assurer la confirmation.

Votre chien doit être identifié très lisiblement et vous devez le présenter avec sa fiche d'identification et son certificat de naissance de la S.C.C., ainsi que le formulaire d'examen de confirmation correctement rempli.

Une liste des modifications intervenues après l'édition du catalogue sera affichée au secrétariat de l'exposition.

Age minimum exigé pour la confirmation :

1 <sup>er</sup> Gr. - Bergers Allemand et de Brie, Bouvier des Flandres _____	15 mois
2 <sup>e</sup> Gr. - Schnauzer Géant, Dogues Allemand, de Bordeaux, du Tibet, Mastiff, Bullmastiff, Mâtin Napolitain, Montagne et Mâtin des Pyrénées, Fila Brasileiro, Mâtin Espagnol, Chien de Montagne Portugais, Rafeiro de Alentejo, Castro Laboreiro, St-Bernard, Terre-Neuve, Landseer, Léonberg, Dobermann, Rottweiler, Howarth, Cane Corso, Grand Bouvier Suisse, Bouvier Bernois, Presa Canario, Dogue Marjorquin, Fila de Saint Miguel, Tosa, Cao de Gado Transmontano, Broholmer _____	15 mois
3 <sup>e</sup> Gr. - Staffordshire américain _____	15 mois
4 <sup>e</sup> Gr. - Teckels _____	15 mois
5 <sup>e</sup> Gr. - Chien du Pharaon, Cirneco de l'Etna, Podengo Portugais (moyen et grand), Podenco Canario, Podenco Ibicenco, Samoyède, Akita Inu, Akita Américain, Esquimau du Groenland _____	15 mois
6 <sup>e</sup> Gr. - Rhodesian Ridgeback, Dalmatien _____	15 mois
8 <sup>e</sup> Gr. - Retrievers _____	15 mois
9 <sup>e</sup> Gr. - Épagneuls Pékinois et Japonais _____	10 mois
10 <sup>e</sup> Gr. - Afghan, Saluki, Barzoï, Deerhound, Irish Wolfhound, Galgo, Greyhound, Magyar Agar, Azawakh, Sloughi, Chart Polski _____	15 mois
Race non reconnue FCI - Alano Espagnol _____	15 mois

# LES QUALIFICATIFS

S'il est certes très agréable pour un exposant de voir son chien en tête et paré du carton C.A.C.I.B., c'est souvent une déception pour le propriétaire du chien classé second, et pourtant, c'est sur un infime détail, sur une impression que le juge qui est obligé, lui, de classer un premier et un deuxième, a fondé son jugement.

**EN CHIENS DE RACE, SEUL LE QUALIFICATIF COMPTE.** Que le chien soit second ou huitième, s'il est classé Excellent, c'est qu'il est bien proche du premier et sa valeur est certes plus grande que celle du BON classé troisième.

Messieurs les juges ont été invités par la Société centrale canine à observer certaines directives. Elles ont surtout pour but de donner à chaque qualificatif sa réelle valeur et surtout de revaloriser le qualificatif TRÈS BON souvent considéré par l'amateur comme « inférieur », alors qu'en réalité ce qualificatif s'adresse à un TRÈS BON CHIEN.

Il est rappelé d'abord que le juge porte son jugement sur le chien au moment précis où il est dans le ring, sans tenir compte des succès passés, et encore moins en anticipant sur l'avenir.

**EXCELLENT** - ne doit être attribué qu'à un chien se rapprochant de très près du standard idéal de la race, présenté en parfaite condition, donnant une impression d'ensemble harmonieux et présentant un tempérament équilibré, ayant « de la classe » et une allure brillante. La supériorité de ses qualités vis-à-vis de la race permettra d'ignorer quelques petites imperfections mais il possèdera les caractéristiques typiques de son sexe.

**TRÈS BON** - ne sera attribué qu'à un chien parfaitement typé, équilibré dans ses proportions et en condition correcte. Il lui sera toléré quelques défauts véniels, mais non morphologiques. Ce qualificatif ne peut récompenser qu'un chien de qualité.

**BON** - doit être attribué à un chien possédant les caractéristiques de la race mais accusant des défauts, à condition que ceux-ci ne soient pas réhibitifs.

**SUFFISANT** - est à attribuer à un chien suffisamment typé, sans qualités notoires ou pas en condition optimale.

**DISQUALIFIÉ** - Le sujet ne correspond pas au type requis par le Standard. Il est « non confirmable » pour des raisons morphologiques ou comportementales. La raison pour laquelle il reçoit ce qualificatif doit être mentionnée sur le rapport du juge.

*Les chiens ne pouvant prétendre à l'un des qualificatifs ci-dessus ne pourront pas rester dans le ring et se verront octroyer le qualificatif suivant :*  
**NE PEUT ÊTRE JUGE :** ce qualificatif est attribué à un chien dont l'attitude sur le ring rend impossible toute appréciation du mouvement et des allures. Il s'applique également à un chien qui refuse de se laisser examiner par le juge, rendant impossible l'évaluation de la denture, de l'anatomie et de la structure, de la queue ou des testicules.

Ce qualificatif est également valable lorsque le juge a de fortes raisons de penser que des opérations ont été pratiquées, visant à corriger la condition originale du chien ou ses caractéristiques (paupière, oreille, queue).

La raison pour laquelle un chien reçoit ce qualificatif doit être mentionnée sur le rapport du juge.

Dans chaque classe, sauf les classes Baby et Puppy, les quatre meilleurs chiens seront classés, les autres, s'ils le méritent, recevront un qualificatif sans classement. Le 1<sup>er</sup> prix ne pourra être décerné qu'à un chien ayant obtenu au moins le qualificatif TRÈS BON (les chiens qualifiés BON ne pourront prétendre à un classement).

Les meutes sont jugées sur la conformité au standard et l'homogénéité du lot par rapport au type et à la couleur.

**C.A.C.S.** ne peut être accordé qu'à un chien classé « Excellent » en classe Intermédiaire, Ouverte ou en classe Travail à condition qu'il soit de mérite exceptionnel (cette récompense n'accompagne pas automatiquement la première place).

Les juges font les propositions de CACS d'après les mérites absolus des chiens sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origines reconnu.

Il appartient à la SCC de s'assurer pour l'homologation du CACS que les chiens satisfont aux conditions imposées. Si le chien classé 2<sup>e</sup> est de qualité équivalente à celui ayant obtenu le CACS, il peut lui être accordé la RCACS. Celle-ci peut être convertie en CACS si le chien proposé par le CACS :

a) ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense en raison de son âge ou de ses origines ;

b) a déjà le titre de Champion National de Standard.

Les CACS ne sont valables qu'après leurs homologations par la SCC.

**C.A.C.I.B.** Les propositions de CACIB ne sont autorisées que dans les classes **INTERMÉDIAIRE, OUVERTE, TRAVAIL et CHAMPION**. Dans ces trois classes, seuls peuvent être engagés les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois au jour de l'exposition.

Les juges font les propositions de CACIB d'après le mérite absolu des chiens, sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origines reconnu.

Il appartient à la FCI de s'assurer que les chiens proposés satisfont aux conditions imposées pour l'homologation du CACIB

Les chiens inscrits à un Livre d'Origine (livre d'attente compris), d'un pays membre de la FCI, ou d'un pays non affilié dont le livre d'origines est reconnu par la FCI peuvent seuls être acceptés à l'exposition.

Le CACIB ne peut être accordé qu'à un chien classé 1<sup>er</sup> Excellent (cette récompense n'accompagne pas automatiquement cette première place). Il est décerné au plus beau chien ayant obtenu le qualificatif Exc. à condition d'être de mérite exceptionnel.

Les chiens proposés pour le RCACIB peuvent obtenir le CACIB si le chien proposé pour le CACIB :

a) ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense en raison de son âge, de ses origines, etc.

b) s'il a déjà le titre de Champion International

En cas d'attribution d'un seul CACIB pour plusieurs variétés d'une même race ou dans le cas d'une race trop nombreuse, jugée par deux juges différents, le juge chargé d'attribuer le CACIB sera désigné d'avance par la société organisatrice et cette désignation sera portée au catalogue et à la connaissance des exposants.

Les récompenses décernées ne seront valables qu'après leur homologation par la SCC, en ce qui concerne le CACS, et par la FCI pour l'attribution du CACIB.

**CACIB-J et CACIB-V** : Les seuls chiens entrant en ligne de compte pour l'octroi du CACIB-J et CACIB-V de la SCC sont ceux qui ont obtenu au minimum « 1<sup>er</sup> EXCELLENT » en classe Jeune et en respectivement en classe Vétéran. L'octroi du CACIB-J et du CACIB-V de la SCC n'est pas automatiquement et obligatoirement lié à l'obtention du « 1<sup>er</sup> EXCELLENT ». Aucune Réserve CACIB-J V de la SCC ne peut être octroyée.

**MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE RACE** – le chien et la chienne proposés pour le C.A.C.I.B. concourent pour le titre de Meilleur de Race, ainsi que le (la) Meilleur(e) Jeune ayant reçu le qualificatif « Excellent » dans la classe jeune, et le (la) Meilleur(e) vétéran ayant reçu le qualificatif « Excellent ». Les chiens appartenant à des races reconnues à titre provisoire par la F.C.I., bien que ne pouvant pas obtenir le C.A.C.I.B., peuvent prendre part aux concours Meilleur de Race, Meilleur de Groupe, Meilleur de l'Exposition.

**MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE GROUPE** – Les chiens désignés "Meilleur de Race" seront réunis par groupes pour la désignation du Meilleur Chien de chaque Groupe.

**MEILLEUR CHIEN DE L'EXPOSITION** – Les meilleurs chiens de chaque groupe concourent en fin d'exposition pour le titre de Meilleur Chien de l'Exposition.

Dans le cas d'une exposition sur 2 jours, les propriétaires des « Meilleurs de Groupes » de la 1<sup>re</sup> journée s'engagent en conséquence à être présents à l'Exposition le 2<sup>e</sup> jour.

**L'Association Canine Territoriale  
SAINT HUBERT DE L'OUEST**

est une association Loi 1901 où  
tous les amis du chien sont les bienvenus

**L'Association Canine Territoriale  
SAINT HUBERT DE L'OUEST**

a pour but de promouvoir les chiens de race pure,  
elle représente la SOCIÉTÉ CENTRALE CANINE  
en Loire Atlantique

**L'Association Canine Territoriale  
SAINT HUBERT DE L'OUEST**

vous renseigne sur tout ce qui concerne  
les chiens de race inscrits au Livre des origines  
Français et la cynophilie officielle.

**L'Association Canine Territoriale  
SAINT HUBERT DE L'OUEST**

**organise ou patronne**

**les manifestations canines officielles :**

- Expositions Nationales ou Internationales
- Séances de confirmation
- Concours et épreuves de travail

***Bulletin d'adhésion à l'Association Canine Territoriale  
Saint Hubert de l'Ouest ci-contre***



# BULLETIN D'ADHESION 2026

## Association Canine Territoriale Saint-Hubert de l'Ouest

A envoyer au trésorier de l'association  
M Patrice PICHON 15 Rue de Bellevue – 44850 MOUZEIL  
(Règlement à l'ordre exclusivement de l'ACTSHO)

Nom (en maj) M Mme Mlle : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Tél : .....

E-Mail : .....

Demande mon adhésion à titre de

Membre actif 13€ Adhérents au club d'utilisation ACTSHO

Membre bienfaiteur 26€ Nom du Club : .....

+ membre associé d'une même famille 2€ A Le

Préciser le prénom et la parenté Signature

L'adhésion à l'Association Canine Territoriale Saint-Hubert de l'Ouest vous offre l'entrée gratuite aux manifestations qu'elle organise et une remise de 10% sur vos engagements dans le cadre des expositions organisées par l'A.C. T. St Hubert de l'Ouest

# CALENDRIER ACT SAINT HUBERT DE L'OUEST 2026

## Séances de confirmation et CSAU 2026

Contacts : M.A. BOURCIER - [mabourcier@actsho.com](mailto:mabourcier@actsho.com) - 02 40 26 88 80 / 06 86 59 99 24  
ou J. ZAVADESCO - [jzavadesco@actsho.com](mailto:jzavadesco@actsho.com) - 06 89 90 73 21

Samedi 18 février – Les Sorinières  
Mercredi 18 mars – Basse-Goulaine + CSAU  
Mercredi 22 avril – Saint Brévin  
Mercredi 20 mai – Bouguenais + CSAU  
Mercredi 10 juin – Les Sorinières  
Vendredi 3 juillet – Châteaubriant + CSAU  
Mercredi 23 sept. – Joué sur Erdre  
Mercredi 28 octobre -Les Sorinières + CSAU  
Mercredi 18 novembre – Bouguenais + CSAU  
Samedi 12 décembre – Nantes

## EXPOSITIONS

<b>CACS CHATEAUBRIANT :</b>	4 juillet
<b>CACS CHATEAUBRIANT :</b>	5 juillet
<b>CACS NANTES :</b>	12 décembre
<b>CACIB NANTES :</b>	13 décembre

## Contacts Expositions

*Responsable de nos Expositions :*

*Matthieu DELAHAYE [mdelahaye@actsho.com](mailto:mdelahaye@actsho.com) 06 68 09 28 23*

*Nantes : Sylvie DESSERNE, 7 rue du Patis du Bois, La Richardière  
85150 LANDERONDE 02 51 34 28 87 [sdesserne@actsho.com](mailto:sdesserne@actsho.com)*

*Châteaubriant : Ginette BOURASSEAU, 14 Grandville 44810 HERIC  
06 76 78 97 22 ou 02 40 79 19 82 [gbourasseau@actsho.com](mailto:gbourasseau@actsho.com)*

*Siège Social : 14, Grandville 44810 HERIC 06 76 78 97 22*



# REGLEMENT GENERAL

## DES CONCOURS DE JUNIOR HANDLING

1. Les inscriptions sont ouvertes aux jeunes dans 2 catégories d'âge :

- 1<sup>re</sup> catégorie : 10 / 13 ans

- 2<sup>e</sup> catégorie : 14 / 17 ans.

Le jeune peut participer à la compétition de Junior Handling dès le jour anniversaire de ses 10 ans jusqu'à ses 17 ans révolus. Le jour anniversaire de ses 18 ans, il ne peut plus participer aux concours organisés par la SCC. Il ne peut plus concourir à l'étranger sauf pour représenter la France aux expositions officielles de la section Europe et mondiale de la FCI, jusqu'à ses 18 ans révolus. Il ne peut notamment plus représenter la France dès le jour anniversaire de ses 19 ans à la Crufts, ni à aucune autre compétition officielle à l'étranger. Pour accéder à la finale, le jeune doit être âgé de moins de 18 ans. Une tolérance est acceptée pour les jeunes ayant 18 ans entre le 1<sup>er</sup> avril et la date du championnat de France. Aucune autre dérogation ne sera acceptée. Les jeunes ayant leurs 13 ans ou leurs 18 ans avant le 31 mars doivent respectivement passer dans la grande catégorie d'âge ou arrêter la participation aux concours nationaux pour les Junior majeurs.

2. Le Junior Handler doit impérativement s'inscrire au préalable selon les conditions usuelles d'engagement aux expositions. Les inscriptions au poteau ne sont plus acceptées. Le nom du juge est mentionné sur la feuille d'engagement. Il est conseillé au jeune de changer régulièrement de race.

3. Le gabarit des chiens doit être en rapport avec la taille des jeunes. Le jeune doit avoir la possibilité physique de maîtriser son chien en toute circonstance. Les chiens agressifs avec leurs congénères, avec un comportement réservé ou peureux, etc. ne sont pas autorisés et seront donc exclus de la compétition sans possibilité de remboursement pour les frais d'inscription ou autres.

4. Les chiens de 2<sup>e</sup> catégorie ne peuvent participer aux concours de Junior Handling, au sens de la loi sur les chiens dangereux.

5. Pour participer au Championnat de France de Junior Handling, un « Carnet du Junior Handler » recensant les points accumulés au cours de l'année doit être tenu régulièrement et une copie doit parvenir par courriel ou par courrier au plus tard 10 jours avant la date du Championnat de France, faute de quoi le jeune ne sera pas autorisé à participer à la finale (si un concours a lieu une semaine avant le championnat, il sera possible de prendre en compte les points sur justificatifs). L'envoi se fait spontanément et sans sollicitation de la Commission de la SCC. Le carnet est délivré sur demande auprès de la SCC. Le carnet doit être présenté au juge dont la signature entérine les résultats. En cas d'oubli ou de perte du carnet, une attestation dûment signée par le juge officiant le jour de la compétition et le Président/Secrétaire de l'ACT doit être établie. Cette attestation sera à joindre au carnet, faute de quoi les points ne seront pas comptabilisés.

6. Le Junior Handler doit être en harmonie avec son chien, notamment en ce qui concerne l'habillement. Les vêtements et les accessoires doivent être appropriés et fonctionnels, de même que les chaussures qui doivent avoir des semelles adaptées au sol. L'attention doit être attirée sur le chien et non sur la tenue du Handler. Toute tenue manifestement indécente ou trop voyante pourra être pénalisée. La couleur des vêtements du Handler doit permettre de distinguer la silhouette du chien. Il est donc recommandé d'avoir une tenue claire avec un chien de robe foncée et une tenue foncée pour un chien de robe claire.

7. Les chiens présentés aux concours de Junior Handling doivent être engagés à l'exposition. En cas d'exposition se déroulant sur plusieurs jours, le chien pourra être présenté les jours où il n'est pas au catalogue, l'important étant que le chien soit inscrit à l'exposition.

8. Le juge est désigné par l'organisation parmi une liste de juges habilités par la SCC. Cette liste figure sur le site de la SCC et est régulièrement actualisée. Le nom des juges officiant pour les compétitions de Junior Handling doit figurer sur la feuille d'engagement à l'exposition.

A – Peuvent être désignés pour juger la compétition des juges habilités n'étant pas dans le jury de l'exposition le jour du concours.

B – Peuvent être désignés pour juger la compétition des juges FCI faisant partie du jury.

C – Ne peuvent être désignés des personnes n'ayant pas le statut de juge SCC/FCI (ancien junior handlers, handlers, etc.). Le juge pourra être assisté d'un commissaire de ring qui ne pourra en aucun cas être un Junior Handler participant à l'exposition ou un autre juge de Junior Handling.

9. La décision du juge est sans appel et ne peut être contestée. Toute manifestation excessive ou comportement déplacé envers le juge ou un autre compétiteur de la part du Junior Handler, des parents et/ou des proches entraînera une déduction de points, un déclassement, voire une exclusion de la compétition. Cela pourra aller jusqu'à l'exclusion du championnat et/ou de la finale et/ou de la représentation de la France à l'étranger. Ceci s'applique également aux publications sur les réseaux sociaux ou écrits divers. Le Junior Handling est une discipline sportive qui véhicule des valeurs de fair-play. Le

pré-ring et le ring dédié à la compétition et le ring d'honneur sont réservés exclusivement aux Junior Handlers. Les parents et/ou les proches du jeune ne sont pas autorisés à y pénétrer mais sont invités à encourager sportivement tous les jeunes depuis les bords du ring.

10. Un changement de chien autre que celui indiqué sur le bulletin d'inscription est possible pour autant que le chien en question soit bien engagé à l'exposition.

11. Un ring de présélection est mis à la disposition des compétiteurs par l'organisation de l'exposition. Le ring pourra également être utilisé pour des entraînements préalablement annoncés sur la page Facebook du Club des Junior Handlers.

12. Lors de la présélection, le jeune pourra s'absenter pour permettre au chien d'être jugé dans la classe où il est engagé. Le jeune doit toutefois en informer le juge et/ou le commissaire de ring. Le jeune sera autorisé à retourner dans le ring sur autorisation expresse du juge et/ou du commissaire de ring à condition de pouvoir être présent suffisamment de temps pour participer à la présélection. Tant que les finalistes n'ont pas été désignés, le juge peut autoriser un jeune à pénétrer dans le ring pour participer à la présélection.

13. L'heure de la compétition sera annoncée par l'organisateur le programme du ring d'honneur. La compétition se déroule sur un ring dédié au Junior Handling ou sur le ring d'honneur.

14. Le podium se compose de 5 places. Les 5 présélectionnés de chaque catégorie doivent se tenir prêts à l'entrée du ring d'honneur à l'heure annoncée dans le programme de l'exposition. Tout jeune arrivant en retard ne sera pas accepté pour la finale se verra rétrogradé à la 5<sup>e</sup> place.

15. Les résultats de l'année en cours (qui se comprend d'un championnat à l'autre) doivent être inscrits dans le « Carnet du Junior Handler » pour être validés. Toutes les expositions (CACS, CACIB, NE, régionales, etc.) peuvent être prises en compte, pour autant qu'elles répondent au cahier des charges afférent à l'organisation d'un concours de Junior Handling SCC.

A chaque exposition homologuée par la SCC, les résultats des 5 meilleurs de chaque catégorie sont pris en compte pour le classement comme suit :

• 1<sup>re</sup> place : 10 points

• 4<sup>e</sup> place : 4 points

• 2<sup>e</sup> place : 8 points

• 3<sup>e</sup> place : 6 points

• 5<sup>e</sup> place : 2 points.

Pour la finale, seuls les Junior Handlers ayant obtenu 60 points au moins peuvent concourir. Une fois le nombre de points requis pour la finale atteint, les points supplémentaires ne sont pas comptabilisés et sont automatiquement attribués au jeune classé immédiatement après.

Attribution des points lors de la finale :

• 1<sup>re</sup> place : 50 points

• 4<sup>e</sup> place : 35 points

• 2<sup>e</sup> place : 45 points

• 3<sup>e</sup> place : 40 points

• 5<sup>e</sup> place : 30 points

Est déclaré Champion de France le Junior Handler ayant comptabilisé le plus grand total entre les points de l'année et les points de la finale. En cas d'égalité, le classement obtenu lors de la finale est déterminant. Le gagnant de la catégorie 10/13 ans gagnera une entrée dans un parc d'attraction de son choix avec une prise en charge des frais d'entrée, hébergement à concurrence de 500€ sur présentation de justificatifs. Le Champion de France de Junior Handling 14/17 ans pourra représenter la France aux expositions de la section Europe (EDS) et à la Mondiale (WDS) organisées par la FCI et à la Crufts. La SCC prendra en charge l'hébergement et les repas du jeune à concurrence de 500€ sur présentation de justificatifs. Ce vainqueur s'engage à participer à au moins une de ces 3 expositions.

16. Les Junior Handlers faisant partie de la famille du juge ne peuvent participer à un concours le jour où celui-ci officie.

17. Les organisateurs et la SCC ne peuvent être tenus pour responsables de tout dommage survenant directement ou indirectement lors de la participation à la compétition de Junior Handling.

18. Les sociétés organisatrices doivent récompenser au minimum les 5 jeunes classés sur le podium pour chaque catégorie.

19. Il incombe aux organisateurs de relever, de vérifier et de publier les résultats puis de les transmettre à la SCC.

20. Toute maltraitance physique ou verbale (replacer le chien avec le pied, suspendre le chien à la laisse, tirer le chien violemment, etc.) de la part du jeune, de ses parents et/ou de ses proches entraînera une exclusion immédiate du ring.

21. Le Junior Handler, les parents (ou responsables légaux) sont réputés accepter tacitement les règlements idoines en vigueur et respecter les conditions de participation aux concours.

**Vous recherchez un club de race**, les coordonnées d'une association canine régionale, un club d'éducation et d'utilisation...

**Vous recherchez** des règlements, les calendriers des manifestations, divers imprimés ou formulaires nécessaires aux éleveurs ou exposants...

**Rendez-vous** sur le site internet de la SCC et laissez-vous guider au fil des rubriques.

# www.centrale-canine.fr

**Actualités**

- Calendrier 2018**  
Retrouvez toutes les dates des expositions canines nationales et internationales ainsi que les dates de confirmation pour l'année 2018.  
par Société Centrale Canine | 14 mai 2017
- RAGE : le Ministère lance une Campagne**  
Le Ministère lance une nouvelle Campagne d'information sur la rage.  
par Société Centrale Canine | 22 novembre 2017
- Nationale d'élevage du Club de L'Épagneul Français**  
La Nationale d'élevage du Club de L'Épagneul Français se déroulera cette année à Paris-Mont (75).  
par Société Centrale Canine | 07 janvier 2017

# CATALOGUE

Détail des chiens disponible sur ici :  
<https://cedia.fr/default.asp?ChoixMenu=CatalogueInteractif&expo=440>

**Catalogue intégral disponible le 14 à partir de 8h00**



Depuis **25** ans  
au service de la cynophilie

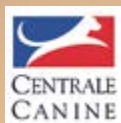
engagements en ligne & résultats des expositions

**cedia.fr**

 [facebook.com/cedia.fr/](https://facebook.com/cedia.fr/)



# MON CHIEN EST LOF ?



## Je le confirme !

Inscription sur [www.cedia.fr](http://www.cedia.fr)



### POURQUOI ?

- Être reconnu de pure race
- Obtenir un Pedigree définitif
- Accéder à la reproduction

### COMMENT ?

- Par un expert confirmateur
- Examen simple et rapide
- Présentation du certificat de naissance

### SEANCES DE CONFIRMATION 2026

**Mercredi 18 Février** - Les Sorinières

**Mercredi 18 Mars** - Basse Goulaine + CSAU

**Mercredi 22 Avril** - St Brévin

**Mercredi 20 Mai** - Bouguenais + CSAU

**Mercredi 10 Juin** - Les Sorinières

**Vendredi 3 Juillet**

**Mercredi 23 Septembre** - Joué sur Erdre

**Mercredi 28 Octobre** - Les Sorinières + CSAU

**Mercredi 18 Novembre** - Bouguenais

**Samedi 12 Décembre** - Nantes

### Contacts :

02 40 07 75 51 / 06 86 59 99 24 / 06 89 90 73 21

[jzavadesco@actsho.com](mailto:jzavadesco@actsho.com)

# DE LA SANTÉ NAÎT LA VIE

Offrez-lui une alimentation adaptée  
qui l'aide à développer et mettre  
au monde des portées en parfaite santé.



*Pour les chiennes en chaleur  
et jusqu'au 42<sup>ème</sup> jour  
de gestation.*



Pour plus d'informations, rendez-vous sur [www.royalcanin.com](http://www.royalcanin.com)  
ou prenez contact avec votre **commercial Royal Canin**.

PROFESSIONNEL